

Votez et faites voter FO

ENCADREMENT

Des cheminots comme les autres ... Avec les mêmes droits de revendiquer !

RÉSISTEZ

Les cheminots de l'Encadrement (Maîtrises, Cadres et parfois les Cadres supérieurs) subissent depuis plusieurs années les assauts violents d'une Direction complètement décomplexée !

En effet, cette catégorie de salariés a la lourde tâche de conduire le changement décidé de manière unilatérale et sans aucune concertation, par les strates supérieures de l'entreprise et parfois, voire souvent, de la tutelle ! Par ailleurs, ces évolutions, nonobstant leurs fréquences et la rapidité avec laquelle elles doivent être mises en œuvre, sont souvent synonymes de régressions sociales, d'augmentation significative de la charge de travail liée en particulier aux gains de productivité sans cesse demandés, d'injonctions paradoxales, de déménagements en cascade, de suppressions de poste, qui se traduisent par une instabilité quasi-permanente entraînant de facto **des conditions de travail parfois délétères et des situations de surmenage pouvant conduire à des pathologies plus ou moins graves**, d'autant que tout cela se rajoute aux missions déjà bien remplies inhérentes aux postes et aux fonctions occupés.

Les évolutions de l'entreprise liées à la réforme ferroviaire de 2014 et plus récemment à celle de 2018 sont dramatiques pour l'ensemble des cheminots et plus particulièrement pour ceux de l'encadrement ! **Transfert de personnel vers d'autres entreprises ferroviaires, abandon de certaines dispositions statutaires, mutations d'office, filialisation de certaines activités, externalisation de la production, poly compétence, perspectives d'évolution de carrière revues à la baisse...** sont autant de

sujets qui vont affecter rapidement et durablement les Maîtrises et Cadres !!!

En fin, les premières annonces gouvernementales portant sur le projet de réforme des retraites sont extrêmement préoccupantes !

Les cheminots de l'encadrement, dont la rémunération et les compensations financières afférentes aux sujétions particulières sont globalement inférieures aux standards alors que les responsabilités et la charge de travail sont quant à elles comparables, seront les grands perdants de ce dispositif souhaité par le Président de la République.

Les cheminots de l'encadrement avaient jusqu'à présent encaissé le coup et accepté de mettre en œuvre les réorganisations et réformes enchainées au pas de charge sans pour autant les partager ni même les cautionner sur le fond ! **Avec la réforme de 2018, un cap a été franchi et la Direction a perdu pour longtemps le capital confiance de son encadrement.** Il s'est senti trahi et a fait le choix de rentrer en résistance et l'a largement démontré au printemps dernier lors du conflit d'une part et lors du référendum organisé par les organisations syndicales d'autre part.

Les communications dithyrambiques de la Direction sur le professionnalisme et les compétences des cheminots, sur leur implication au quotidien et dans les coups durs ne seront certainement pas suffisantes pour regagner leur confiance !

REVENDIQUEZ

FO Encadrement s'inscrit pleinement dans les orientations portées par sa fédération, en particulier :

- Retrait du pacte ferroviaire et retour à une situation de monopole public : Si cette revendication peut sembler aux yeux de certains comme étant utopique voire rétrograde, **elle nous semble au contraire d'une incroyable modernité, en particulier à l'heure où des choix courageux sur le plan environnemental et sociétal doivent être pris sans plus attendre.** La libéralisation du rail est une vraie fausse bonne nouvelle ! D'ailleurs **la pertinence économique (en considérant tous les aspects) n'a à ce jour pas été démontrée par ses promoteurs.** De plus, ce modèle qui va entraîner dumping social, conditions de travail encore plus dégradées en particulier dans l'encadrement, précarité, piètre qualité de service et sécurité ferroviaire en berne est une véritable spoliation d'un bien public !!!
- Cette funeste loi s'impose à nous en l'état. Aussi, il convient dans ce contexte d'œuvrer au niveau de la convention collective de branche **afin que notre statut et nos spécificités sociales y soient intégralement repris.**

Enfin et compte tenu des orientations de notre entreprise à la fois dans sa stratégie et dans son organisation, nous exigeons :

- Une mobilité géographique et fonctionnelle partagée et non imposée;
- Des mesures techniques permettant un véritable droit à la déconnexion;
- De véritables compensations dans le cadre du forfait en jours;
- Une véritable GPEC permettant aux cadres et Maîtrises de se projeter dans leur carrière et leur affectation;
- De véritables mesures afin de tenir compte de certaines spécificités géographiques;
- Un véritable équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ce qui implique d'abandonner certaines tâches ou de renforcer les équipes;
- Liste non exhaustive. *(Voir notre magazine Le Cadre Syndicaliste n° 5)*



A compter du 16 novembre prochain et jusqu'au 22 novembre inclus, les cheminots seront invités à voter dans le cadre des élections professionnelles. Celles-ci revêtent un caractère particulier du fait du vote électronique mais aussi de la délégation unique du personnel avec les CSE. Dans un contexte dégradé, d'incertitudes où les cheminots de l'encadrement vont être en première ligne face à leurs équipes mais aussi les principales victimes du nouveau pacte ferroviaire, **il convient de voter pour une organisation syndicale empreinte d'un véritable réformisme militant, seule alternative aux OS ultra-contestataires d'un côté et celles ultra- accompagnatrices de l'autre.**

En novembre 2018, Maîtrises et Cadres Cheminots, « Votez et faites voter les listes FO ! »

V
O
T
E
Z

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @



RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ

Cheminots **FO**

www.fo-cheminots.fr